

Procès-verbal du BUREAU SYNDICAL du 16 SEPTEMBRE 2024

Le lundi 16 septembre 2024 à 10h00, s'est réuni, à Annonay, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, président du Bureau Syndical du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	Х			LEYNAUD J. (VP)	Х		
BONNET-FERRAND V. (VP)	Х			PEYRACHE A.		Х	
BOUSCHON M. (VP)	Х			REVEL F.		Х	
BRESSO D.	Х			ROUBEYROL B.		Х	
BULINGE JP. (VP)	Х			SABATIER R. (VP)	Х		
CHAZE M. (VP)		Х		SCHERER A. (VP)	Х		
COULMONT H.		Х		VALLA M. (VP)	Х		
HERNANDEZ C.		Х					

La réunion a été ouverte par Patrick COUDENE, qui a accueilli les membres du Bureau et a excusé les absents. Il remercie avant tout Madame Scherer de les accueillir à la Mairie d'Annonay pour ce bureau décentralisé.

Le quorum a été atteint avec 9 membres présents.

L'ordre du jour proposé et approuvé par les participants :

- 1. Situation budgétaire
- 2. Trésorerie
- 3. Paiements ER et EP
- 4. Subventions TELECOM
- 5. Subventions CEE
- 6. Opérations sous mandats maitrise d'ouvrage déléguée pour la coordination des travaux d'enfouissement ou d'extension de réseaux
- 7. Création poste Ingénieur
- 8. Plan déplacement SDE07 : prise en charge abonnements déplacements domicile/travail
- 9. Attribution marché de travaux chaufferie bois commune Alboussière
- 10. Subventions Contrat Chaleur Renouvelable (Fonds Chaleur ADEME)
- 11. Centrale photovoltaïque Commune de Lussas : avenant financier
- 12. Divers.

Virginie BONNET-FERRAND, Vice-présidente en charge des Projets innovants, a été désignée secrétaire de séance.

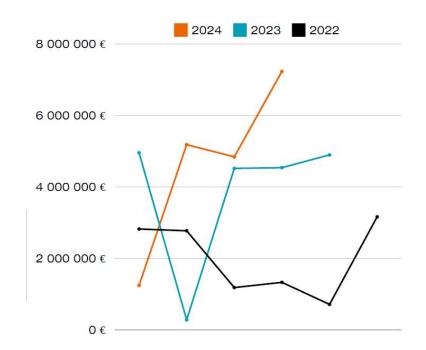


1. Situation budgétaire

TRÉSORERIE

Points de vigilance :





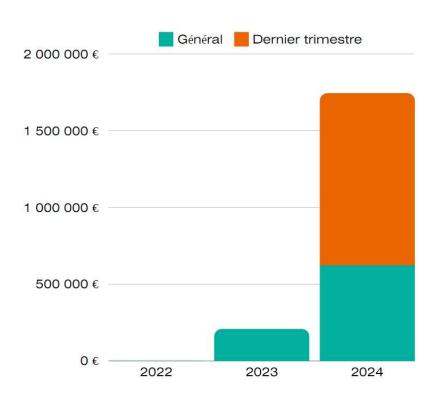


ÉTAT DES RESTES À RECOUVRER

<u>Points de vigilance :</u>

Travail en cours avec le SGC de Privas sur :

- les rapprochements comptables
- le traitement du compte d'attente



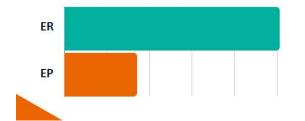


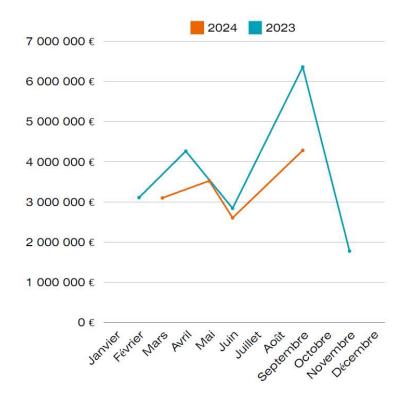


EVOLUTION DES PAIEMENTS

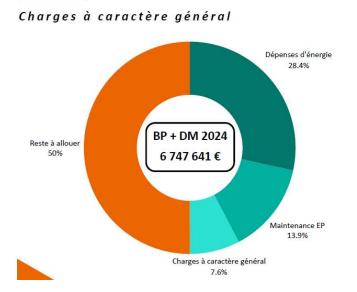
<u>Points de vigilance :</u>

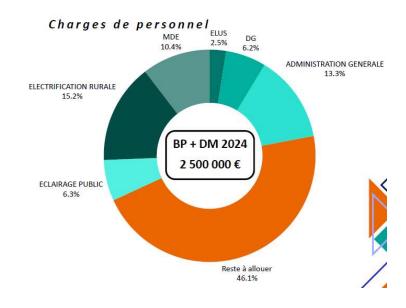
Répartition des paiements à ce jour :





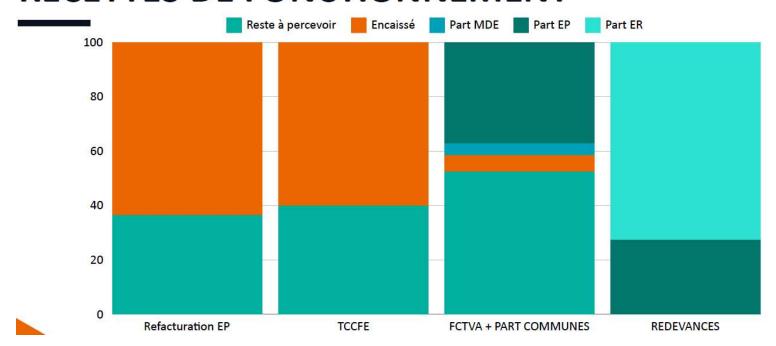
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



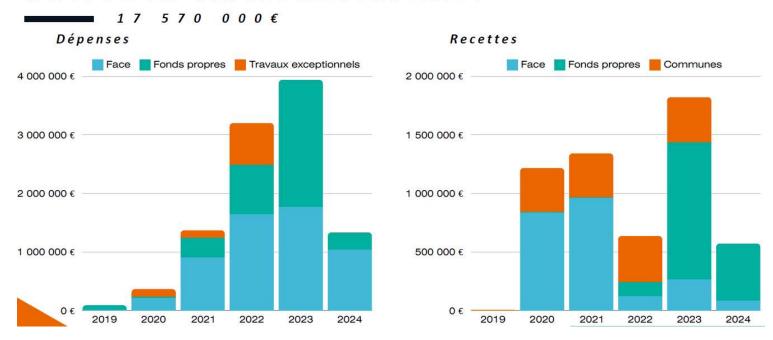




RECETTES DE FONCTIONNEMENT

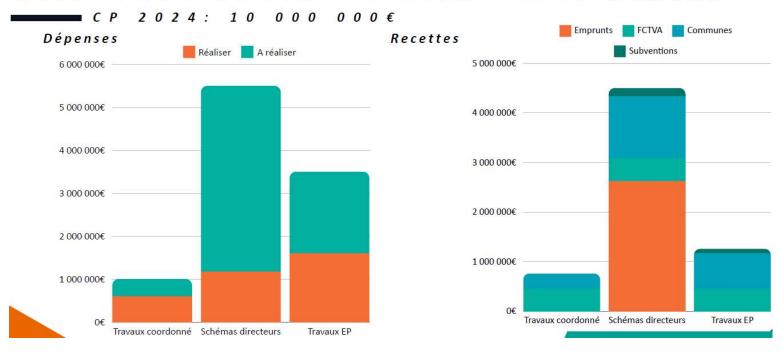


SUIVI DES TRAVAUX ER 2024

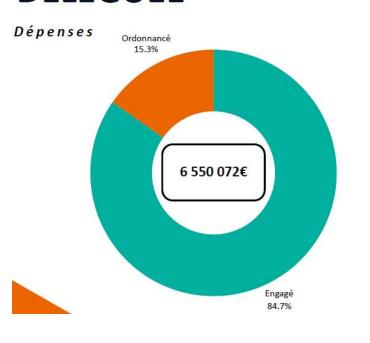


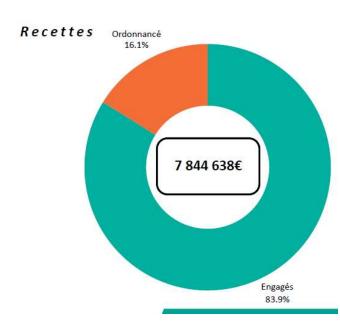


SUIVI DES TRAVAUX EP 2023 - 2026 25 500 000 €



TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE







4. Subvention TELECOM



TELECOM

BUREAU DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

BP 2024 : 500 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
230020T	304 SALAVAS	FT 21/0162 - Trvx Coord - FIAB FS - Poste COSTETTE	10 980,00 €	5 490,00 €
220030T	304 SALAVAS	FT 21/0216 - Trvx Coord. ENF - Voie Antonin le Pieux - Escoutay	10 243,00 €	5 122,00 €
200068T	330 VALLON PONT D'ARC	FT 20/0267 - Trvx Coord ENF - Hameau de la Combe	13 337,00 €	6 669,00 €
200066T	330 VALLON PONT D'ARC	FT 20/0237 - Trvx Coord FIAB - poste LACOMBE	14 139,00 €	7 070,00 €
230003T	191 ROCHEMAURE	FT 21/0141 - Trvx Coord - ENF - Rue des Fontaines	23 900,00 €	11 <mark>950,00 €</mark>
230001T	328 VAGNAS	FT 22/0003 - Trvx Coord - ENF - Traversée de VAGNAS	10 975,00 €	5 488,00 €
220033T	172 PEAUGRES	FT 21/0024 - Trvx ENF - Rue de l'égalité - impasse des Girolles	14 952,00 €	3 738,00 €
230034T	310 SAVAS	FT 23/0167 - Trvx Coord - ENF - Quartier ETEIZE	15 053,00 €	7 527,00 €
220014T	321 THORRENC	FT 21/0197 - Trvx Coord ENF - Hameau de SOLORE	31 337,00 €	15 669,00 €
220046T	8 ALISSAS	FT 23/0001 - Trvx Coord. ENF - Parcelle E 372 - Solution 1	5 263,00 €	2 632,00 €
220018T	66 CHOMERAC	FT 22/0011 - Trvx Coord. RENF C5 - Poste MOLIERE	5 468,00 €	2 734,00 €
240013T	238 ST GENEST DE BEAUZON	FT 21/0133 - ENF-Hameau du Suel	17 785,00 €	8 893,00 €
		TOTAUX H.T.	173 432,00 €	82 982,00 €

5. Subventions CEE

Dominique Bresso (commune de Belsentes) ne prend pas part au vote



CEE

BUREAU DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

BP 2024 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER		COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION	
23-0138CEE	153	MAYRES	Ancienne école - remplacement des menuiseries de la Salle des fêtes	9 678,84 €	4 839,42 €	
23-0116CEE	339	VESSEAUX	Rénovation chauffage vestiaires stade	13 973,00 €	6 986,50 €	
23-0112CEE	74	CREYSSEILLES	Remplacement chaudière MAIRIE	13 104,00 €	6 552,00 €	
23-0108CEE	7	ALBOUSSIERE	Fenetre du Temple	2 085,76 €	1 042,88 €	
23-0097CEE	218	ST BASILE	logement communal 755	7 381,01 €	3 101,23 €	
23- <mark>0</mark> 077CEE	297	ST SYLVESTRE	Changement des menuiseries de l'appartement de l'école (B210)	8 621,23 €	4 310,62 €	
23-0043CEE	265	ST MARCEL LES ANNONAY	Installation d'une VMC à la garderie de l'école (AE90)	13 056,00 €	6 528,00 €	
23-0034CEE	206	ST ALBAN EN MONTAGNE	Remplacement de châssis dans l'église (AM0048)	4 483,41 €	2 241,71 €	
23-0001CEE	165	BELSENTES	Remplacement des menuiseries de l'appartement communal au dessus de l'école	14 270,00 €	8 562,00 €	
22-0135CEE	112	LABASTIDE SUR BESORGUES	Rénovation énergétique de l'appartement La chapelle Freyssenet (394)	12 360,32 €	7 416 , 19 €	
22-0094CEE	138	LAVILLEDIEU	Changement des menuiseries de La Poste (AD299-300-301)	28 351,44 €	14 175,72 €	
20-0022CEE	331	VALS LES BAINS	Réhabilitation du gymnase communal (AL469-450-468)	236 084,94 €	24 000,00 €	
			TOTAUX H.T.	363 449,95 €	89 756,27 €	



6. <u>Opérations sous mandats - maitrise d'ouvrage déléguée pour la coordination des travaux d'enfouissement</u> ou d'extension de réseaux

Le SDE07 est maître d'ouvrage de travaux d'électrification et à ce titre réalise l'enfouissement ou l'extension des réseaux électriques pour le compte des communes, tout en s'efforçant de faciliter la coordination de ces actions avec celles d'enfouissement ou d'extension des réseaux d'éclairage public, ou de télécommunication.

Dans ce cadre, sous réserve d'obtenir la délibération concordante des dites communes, il convient d'ouvrir les crédits correspondants en dépenses et recettes.

Les crédits correspondants, en recette comme en dépense, seront inscrits au budget au titre des opérations pour compte de tiers.



ÉLECTRIFICATION RURALE

BUREAU DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisa on de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage délèguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télecommunica on.

DOSSIER LO	10122		1240	MONTANT H.T.				
	LOT	COLLECTIVITÉ	TRAVAUX	ÉLECTRICITÉ	ÉCLAIRAGE	TÉLECOM		
24/0142	2	Communauté de Commune du Val d'Ay (ST ENF - Poste	BOURG NORD	37 083,09 €	0,00 €	8 000 €		
2 4/0038	8	VESSEAUX	RENF C5 - Poste LES ROUSSES - Créa on PSSB LES GABETTES	147 <mark>1</mark> 48,68 €	0,00 €	37 500 €		
2 3/0327	2	Communauté de Commune du Val d'Ay (ST LOT COM - F	arcelles AL 2-3-4-6-7-8-10 - Créa©on Poste BARBESIEUX	129 927,85 €	0,00 €	25 000 €		
2 3/0272	6	ST FORTUNAT SUR EYRIEUX FIAM	- Poste ROUSSILLON	69 251,57 €	0,00 €	8 000 €		
			TOTAL H.T.	383 409,19 €	0,00€	78 500 €		



7. Création poste Ingénieur

Le président informe le Bureau syndical de l'inscription du responsable du service éclairage public sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial.

Cette promotion met d'abord en lumière le travail de M. CHANTIN dans l'essor de la compétence éclairage public depuis la création du service il y a huit ans.

L'activité du service a ainsi représenté, en 2023, 343 chantiers, 12 schémas directeurs, une enveloppe travaux de 5,7 millions d'euros et un budget maintenance de 1,5 million d'euros.

Mais au-delà de cette reconnaissance du travail accompli, cette promotion affiche aussi clairement l'ambition du SDE07 de poursuivre la dynamique que M. CHANTIN devra porter.

C'est cette ambition qui avait déjà conduit à requalifier de B en A l'emploi de responsable du service éclairage public dans le projet de réorganisation des services adopté par le Bureau syndical du 2 mai 2023.

Dans la continuité, le président propose au bureau syndical la création d'un emploi d'ingénieur territorial pour exercer ces fonctions.



8. Plan déplacement SDE07 : prise en charge abonnements déplacements domicile/travail

Le président rappelle au bureau syndical l'ambition du SDE07 de mettre en place un véritable plan de déplacement du personnel, visant à favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Dans ce cadre, le bureau syndical a déjà instauré, en fin d'année dernière, le « forfait mobilités durables » qui a pour objectif d'encourager les agents à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et le covoiturage. Ce dispositif a bénéficié à quatre agents en 2024.

Aujourd'hui, le président propose d'étoffer le plan de déplacement en instaurant la prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement souscrits par les agents pour leurs déplacements domicile-travail, effectués au moyen de transports publics ou de services publics de location de vélos.

Il s'agit là d'une obligation pour les collectivités et leurs établissements depuis le décret du 21 juin 2010 susvisé mais qui ne correspondait, jusqu'à présent, à aucun besoin au SDE07.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui car un agent souhaite utiliser les transports publics et que d'autres sont susceptibles d'être intéressés par le service de location de vélos électriques proposé par la CAPCA.

Le président propose donc l'instauration de cette prise en charge partielle dans les conditions suivantes :

- <u>Bénéficiaires</u>: tous les agents quel que soit leur statut sous les réserves prévues par le décret du 21 juin 2010 susvisé.
- Suspension: la prise en charge est suspendue pendant les périodes de congés, hors congés annuels et RTT,
 lorsque ces périodes de congés couvrent intégralement le mois calendaire.
- Objet de la prise en charge : la prise en charge porte sur les cartes et abonnements annuels, mensuels ou hebdomadaires délivrés par une entreprise de transport public ainsi que les abonnements à un service public de location de vélos, ces deux prises en charge n'étant pas cumulables lorsqu'elles portent sur le même trajet.
- <u>Montant</u>: 75% du tarif de l'abonnement, sur la base du tarif le plus économique et dans la limite du plafond réglementaire.
- Quotité : pour les agents à temps non complet ou à temps partiel, le montant de la prise en charge est diminué de moitié si la durée de travail est inférieure à la moitié de la durée légale.
- <u>Mode de versement :</u> le montant correspondant à la prise en charge est versé mensuellement même si le titre est annuel. L'agent doit présenter les justificatifs de transport qui doivent être conformes et valides, tout changement de situation devant être signalé.



9. Attribution marché de travaux chaufferie bois commune Alboussière

Le Président rappelle que la commune d'ALBOUSSIERE a confié au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur qui alimentera en chaleur des bâtiments communaux et des logements communaux.

Le Président indique que conformément à la convention de mandat, le SDE07 a lancé une consultation visant à choisir les entreprises qui réaliseront ce chantier.

L'Avis d'Appel Public à la concurrence concernant ce marché a été publié sur la plateforme de dématérialisation https:/www.achatpublic.com en date du 13 juin 2024 et sur un journal d'annonces légale (Dauphiné Libéré) en date du 24 juin 2024.

Les offres étaient à rendre pour le 05 août 2024 à 12h.

Le Président informe le bureau syndical que 6 offres ont été transmises avant la date limite de réception via la plateforme de dématérialisation.

La séance d'ouverture des plis a eu lieu au siège du SDE07 en date du 12 août 2024 à 14h.

Le Président rappelle que les offres des candidats ont été notée sur 100 points en fonction de leur intérêt selon le critère « Prix des prestations » à 40 points, « Valeur technique » à 50 points et « Délai de réalisation » à 10 points.

Lot n°1 « VRD - TERRASSEMENTS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS »

Le Président propose de retenir pour ce lot le candidat COMTE TP pour un montant de 56 882.40 euros HT, soit 10.69 % en dessous de l'estimation DCE.

Lot n°2 « GROS ŒUVRE - SERRURERIE - ETANCHEITE »

Le Président indique que ce lot a été relancé de manière simplifiée, par courriel, en date du 14 août 2024 avec une date limite de réception au 06 septembre 2024.

Le Président propose de retenir le candidat SNAV BATHAIL CONSTRUCTION avec une offre d'un montant de 118 507.28 euros HT. Cette offre est en dessus de 14.83% par rapport à l'estimation DCE.

Lot n°3 « PROCESS BOIS – GENIE THERMIQUE »

Une invitation à la négociation a été transmise aux 3 candidats (DALKIA, MESBAH SAVEL et CRUSSOL PLOMB'ELEC ENERGIE) se trouvant en haut du classement. Il a été demandé à ces 3 candidats de confirmer certains postes qui étaient au-dessus de l'estimation et également des compléments sur les aspects techniques et délais de leur offre.

Le Président propose de retenir le candidat DALKIA avec une offre négociée d'un montant de 168 647.49 euros HT. Cette offre est en dessous de 26% par rapport à l'estimation DCE.

Le cumul des 3 offres à retenir représente la somme de 344 037.17 euros HT, soit en dessous de 12.91% par rapport à l'estimation DCE qui était à 395 043.09 euros HT.



10. Subventions Contrat Chaleur Renouvelable (Fonds Chaleur ADEME)

René Sabatier (commune de St Clair) et Dominique Bresso (commune de Belsentes) s'abstiennent sur le vote concernant leur commune respective.

	Période 2023/2027	Dont 2024
Montant enveloppe ADEME	6 220 376,00 €	1 304 000,00 €
Subventions déjà allouées	0,00€	0,00€
Reste à allouer	6 220 376,00 €	1 304 000,00 €

Le Président rappelle aux membres du bureau syndical que le SDE07 a candidaté auprès de l'ADEME pour porter la gestion du Fonds Chaleur dans le cadre d'un Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT).

L'ADEME a notifié au SDE07 en date du 30 mai 2024 la convention de mandat n°23RAD0675 visant à nous confier le paiement des dépenses de l'ADEME du CCRT.

L'objectif du contrat CCRT est d'accompagner 30 opérations d'énergies renouvelables et de récupération — projets publics et privés avec numéro de SIRET - pour un volume de 17 803 MWh de production d'énergie, dont 6 installations hors biomasse.

L'enveloppe allouée par l'ADEME pour une période de 4 ans avec rétroactivité au 07 novembre 2023 est de 6 220 376 euros dont 1 304 000 euros pour la première période 2023/2024.

Le Président indique qu'un premier comité d'engagement s'est tenu en date du 27 juin 2024 visant à présenter à l'ADEME les premiers dossiers à financer. L'ADEME a validé les dossiers de ce comité d'engagement en date du 26 Août 2024 pour un montant de 745 989 euros de subventions.

Cela correspond à 10 projets publics (7 dossiers investissement et 3 dossiers études) et 10 projets privés (6 dossiers investissement et 4 dossiers étude) pour un volume total 1 560 MWh de production d'énergie.

Le Président indique que sur les projets validés en comité d'engagement, celui portant investissement d'une chaudière bois pour l'auberge Les Murets à Chandolas – dossier N°240001MDE – sera réglé directement dans le cadre du Fonds Tourisme Durable (subvention validée en comité d'engagement d'un montant de 10 416,20 euros). Toutefois, la production d'énergie engagée rentrera dans les objectifs du présent CCRT.



Engagement CCR période		Objectifs du		Comité Engagement
7/11/2023 au 06/11/2027	Avancement (%)	contrat CCR	Déjà engagé	du 27/06/2024
Objectif 1 "Production en MWh"	8,76%	17 803	0	1 560
Objectif 2 " Nombre total				
installations EnR&R"	40,00%	30	0	12
Objectif 3 "Nombre d'installations				
EnR&R hors bois énergie"	16,67%	6	0	1
Objectif 4 "Nombre de visites avec				
préconisations MDE"	0,00%	30	0	0
Montant total enveloppe ADEME				
(euros)	6 220 376,00 €			
Montant déjà engagé (euros)	0,00€			
Montant engagé comité				
engagement du 27/06/2024	745 988,71 €			
Montant qui sera réglé dans le				
cadre du Fonds Tourisme Durable	10 416,20 €			
Montant à engager	735 572,51 €			
Avancement (%)	11,83%			

Le Président propose au bureau d'attribuer les demandes de subventions figurant dans l'extrait du procès-verbal du comité d'engagement ci-annexé du 27 juin 2024, **pour un montant total de 735 572,51 euros** (745 988.71 – 10 416.20).

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe ADEME 2023/2027 du programme CCRT est de **5 484 803,49 euros** dont **568 427,49** pour l'année 2024.

	Enveloppe totale du programme CCRT	Enveloppe an 2024	née
Enveloppe ADEME	6 220 376,00 €	1 304 000,00 €	
Subvention à allouer	735 572,51 €	735 572,51 €	
Reste à allouer	5 484 803,49 €	568 427,49 €	



Annexe à la délibération

« Procès-verbal d'attribution des aides par l'ADEME du 27/06/2024 sans le dossier 240001MDE relatif à l'auberge Les Murets à Chandolas pour un montant de subvention de 10 416.20 euros »







Procès-verbal d'attribution des aides par l'ADEME

MAJ 07/07/2023			Situation des dossiers d'aides établies au :			27/06/2	2024	(date de la com	mission)			
Date du comité d'engagem ent	Ref Operateur	Nom du Maitre d'Ouvrage	Nom du projet	Commune	Energie (biomasse, solaire thermique, géothermie, ext. réseau)	étude ou investissement	Production EnR (utile)	Cible bénéficiaire	Cout d'investisseme nt	Aide ADEME	Autre aide	GES évitées
							MWh/an		€HT	€	€	teq CO2
27/06/2024	220094MDE	Commune de VANOSC	Chaufferie bois Pôle Montaillet	VANOSC	biomasse	investissement	202	logement (hors	203 098,03 €	112 230,30 €	15 923,00 €	41
27/06/2024	210056MDE	Commune d'ALBOUSSIERE	Chaufferie bois et réseau de chaleur	ALBOUSSIERE	biomasse	investissement	147	collectivité	427 601,00 €	96 840,00 €		30
27/06/2024	210121MDE	Commune de ST CLAIR	Chaufferie bois et réseau de chaleur	ST CLAIR	biomasse	investissement	447	collectivité	667 269,72 €	187 530,00 €		90
27/06/2024	230014MDE	Commune de ROCHEMAURE	Chaufferie bois mairie	ROCHEMAURE	biomasse	investissement	38	collectivité	37 766,13 €	14 935,90 €	15 277,00 €	8
			Chaufferie bois salle des fêtes St Julien									
27/06/2024	210049MDE	Commune de BELSENTES	Labrousse	BELSENTES	biomasse	investissement	72	collectivité	86 515,00 €	30 408,00 €		15
27/06/2024	230235MDE	Commune de PAILHARES	Chaufferie bois Maison Bilhon	PAILHARES	biomasse	investissement	21	collectivité	25 478,00 €	8 989,60 €		4
			Etude des ressources géothermiques pour projet de chauffage d'un nouvel									
27/06/2024	230234MDE	Commune de MEYSSE	établissement scolaire	MEYSSE	géothermie	étude		collectivité	2 475,00 €	1 732,50 €		
an la a la c		Communauté de Communes Rhône	Etude des ressources géothermie pour									
27/06/2024	240063MDE	Crussol	bâtiment Décalog	GUILHERAND GRANGE	géothermie	étude		collectivité	24 655,00 €	17 258,50 €		
/ /		Syndicat Départemental d'Energies de	Etude de faisabilité chaufferie bois et									
	230006MDE	l'Ardèche	réseau de chaleur	LALOUVESC	biomasse	étude		collectivité	6 810,00 €	4 767,00 €		
27/06/2024	240094MDE	CAMPING LE FOLASTERE	Etude faisabilité eau chaude solaire	ST JULIEN DU GUA	solaire thermique	étude		tertiaire	3 483,31 €	2 438,32 €		
		CENTRE HOSPITALIER DE TOURNON SUR										
		RHONE	Etude faisabilité géothermie de surface	TOURNON SUR RHONE		étude		tertiaire	13 457,82 €	11 304,57 €		
27/06/2024	240060MDE	EARL DE PADENELLE	Diagnostic énergétique serres agricoles	VINEZAC	autre	étude		agricole	13 000,00 €	9 100,00 €		
		FEDERATION DEPARTEMENTALE DES	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	SAINT ETIENNE DE								
27/06/2024	230242MDE	CHASSEURS DE L'ARDECHE FDC07	Création chaufferie bois	BOULOGNE	biomasse	investissement	106	tertiaire	58 401,00 €	37 960,65 €		21
		ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION										
27/06/2024	240061MDE	LA PELISSIERE- LYCEE RURAL PRIVE	Création chaufferie bois	TOURNON SUR RHONE	biomasse	investissement	206	tertiaire	293 794,60 €	86 436,00 €	133 650,00 €	41
	240066MDE	BRASSERIE LONGUE VIE	Système solaire combiné pour le chauffage process et eau chaude sanitaire Remplacement chaudière fioul par une		solaire thermique			industrie	24 163,27 €	10 922,24 €		3
27/06/2024	240125MDE	GAEC RANC	chaudière biomasse	LAVEYRUNE	biomasse	investissement	79	agricole	59 959,40 €	33 124,35 €		16
			Remplacement chaudière fioul par une									
27/06/2024	240128MDE	COPROPRIETE LE PLANJOL	chaudière biomasse	VIVIERS	biomasse	investissement	181	logement (hors	81 988,00 €	53 292,20 €		36
07/05/0004			Réalisation d'une étude multi-énergies									
	240193MDE 240019MDE	INSTITUT DES SOEURS DE ST JOSEPH	renouvelables biomasse et/ou solaire	VANOSC MAZAN L'ABBAYE	biomasse	étude		tertiaire collectivité	6 165,60 € 42 703,84 €	5 179,10 € 11 123,28 €		5
27/06/2024	2400191010E	Commune de MAZAN L'ABBAYE	Chaufferie bois Mairie/espace accueil	INIAZAIN L'ADDATE	biomasse	investissement	20	collectivite	42 703,64 €	11 123,20€		3
				Thèm	ne	Montants ADE	ME engagés	MWh pro	évisionnels			
				biomasse		672 870	0.28€	1	526			
				solaire thermique		10 922	.f		10			
				Géothermie sur nappe		0,00	€					
				Géothermie sur sonde		0,00	€		0			
				Ext. réseau de chaleur		0,00		·	0			
				Etudes		51 779			-			
				TOTAL		735 572	,51€	1	535			



11. Centrale photovoltaïque Commune de Lussas : avenant financier

Le Président rappelle que la communauté de communes BERG & COIRON a confié au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une centrale de production photovoltaïque sur le village documentaire.

Ce marché de travaux comprend la réalisation d'une centrale de production photovoltaïque raccordée au réseau d'une puissance de 26,4 KWc sur la toiture du village documentaire de la commune de LUSSAS;

Une convention a été signée entre la commune et le SDE07 en date du 6 novembre 2023 pour un montant d'opération, mandat SDE07 compris, pour un montant de 43 952 euros HT.

Dans le cadre de sa mission de mandataire, le SDE 07 a fait réaliser par un bureau d'études structures une étude de solidité des charpentes. L'entreprise AS Structure a ainsi rendu son rapport indiquant que la charpente du village documentaire ne pouvait pas recevoir de surcharges. Le bureau structure a indiqué qu'il était nécessaire d'enlever les tuiles et de poser au préalable un bac acier plus léger.

Aux vues des travaux supplémentaires de rénovation de toiture, l'enveloppe financière du projet doit être revue à la hausse passant de 43 952 € H.T à 55 830 € H.T.

Le président

Patrick COUDENE

Signature de la secrétaire de séance

Virginie BONNET-FERRAND

La vice présidente empéchée, Jean-Paul BULINGE